



Rembourser ou échanger ordinateur défaillant

Par **ness71**, le **14/06/2008** à **15:29**

j'ai acheté un ordinateur portable en septembre 2007 chez un petit détaillant. Ce dernier est défaillant.

Le SAV a décidé de le réparer. Or cela fait dix mois que je l'emmenes quasiment tout les mois au SAV car ce dernier n'est jamais réparé. le SAV l'a déjà eu 7 fois dans son atelier et n'a toujours pas trouvé la panne.

Il y a un mois ,l'ordinateur a été envoyé à la maison mère. Mais l'écran a été cassé lors du transport. Donc en plus de la défaillance l'écran est cassé.

L'ordinateur est toujours sous garanti(2 ans).

Le vendeur refuse de me l'échanger, de me le rembourser or il ne peut pas trouver la panne et il ne sait pas si il va réparer l'écran car trop honnêteux.

D'autre part si il décide de réparer l'écran, rien ne me garanti que la panne aura été trouvé et que l'ordinateur fonctionne.

Cela fait dix mois que je me bats avec cette entreprise. Si vous pouvez m'aidez. merci